

<b>QUI SOMMES-NOUS ?</b>	<b>NOS PRESTATIONS</b>
<p>Le Service PPLS est composé de psychologues, psychomotriciennes et logopédistes qui sont à la disposition des enfants, de leur famille et des professionnels de l'école avec lesquels ils travaillent en étroite collaboration.</p> <p>Ce service en milieu scolaire offre des prestations financées par l'Etat de Vaud.</p> <p>La demande de consultation est adressée par les parents au Secrétariat régional PPLS. Elle peut être suggérée par l'enseignant ou par tout autre partenaire scolaire ou extrascolaire. Les adolescents peuvent s'adresser directement au professionnel PPLS, s'ils en ressentent le besoin.</p> <p>Les psychologues, psychomotriciennes et logopédistes exercent leur activité dans un cadre relationnel particulier. Ils se conforment à un cahier des charges et respectent les exigences déontologiques professionnelles.</p> <p>En accord avec les parents, les informations susceptibles de faire progresser la situation de l'enfant dans son contexte scolaire sont échangées et réfléchies avec l'enseignant et les intervenants concernés.</p> <p>Nous sommes également à disposition des professionnels de l'établissement pour discuter de toutes questions relatives à un élève ou un groupe d'élèves, même en dehors d'un contexte de consultation chez nous.</p> <p>Les professionnels PPLS participent à différentes actions au sein de l'école, telles que : groupe interdisciplinaire, prévention santé, journées pédagogiques, ...</p>	<p><b>Psychologie</b>          Le/la psychologue répond à la demande qui lui est adressée, en cas de difficultés affectives, relationnelles, d'apprentissages, de comportement et d'intégration ...          Son regard sur la situation présentée contribue à donner un sens aux différents éléments en jeu, dans le but de favoriser un changement.</p> <p><b>Psychomotricité</b>          La psychomotricité est une approche thérapeutique spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des difficultés psychomotrices, par exemple maladresse, crispation, agitation, manque de repères dans l'espace et dans le temps ...</li> <li>• des difficultés relationnelles exprimées par ou avec le corps, par exemple agressivité, inhibition, manque d'assurance ...</li> </ul> <p><b>Logopédie</b>          Le/la logopédiste/orthophoniste est un/une professionnel(le) qui s'occupe de tout ce qui a trait à la communication et au langage (oral et écrit) de l'enfant.</p> <p><b>Démarches proposées par ces trois professions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens (individuels, familles), guidance parentale</li> <li>• Bilans</li> <li>• Prises en charge thérapeutiques (traitement individuel ou en groupe)</li> <li>• Travail en réseaux avec d'autres professionnels (scolaires et extrascolaires)</li> <li>• Espace de réflexion avec les professionnels de l'établissement</li> </ul>

### **COMMENT NOUS CONTACTER ?**

Les **nouvelles demandes** de prise en charge sont à adresser par les parents par téléphone au Secrétariat PPLS au :

**024/ 557.79.90**

Lundi, mardi, jeudi

8h30 - 11h30

14h00 - 16h30

### **Informations pour les parents : « comment préparer l'entretien téléphonique » :**

<https://www.vd.ch/themes/formation/pedagogie-specialisee/psychologues-psychomotriciens-et-logopedistes/services-ppls/jura-gros-vd-jura-lac/>

Version rentrée 2019-2020